RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ifce institut français du cheval et de l'équitation

Décision n° DRH-2026-014 portant désignation des représentants du personnel au conseil d'administration de l'Institut français du cheval et de l'équitation Élections du 5 novembre 2026

Le directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE),

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles R.653-66 à R.653-84 ;
Vu le décret n° 2010-90 du 22 janvier 2010 modifié relatif à l'Institut français du cheval et de l'équitation,
Vu l'arrêté du 2 juillet 2020 fixant les modalités de la consultation des personnels en vue de la désignation de leurs représentants au conseil d'administration de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
Vu le décret du 26 novembre 2025 portant cessation de fonction et nomination du directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation ;
Vu la décision du 16 juin 2026 fixant les modalités de la consultation des personnels en vue de la désignation de leurs représentants au conseil d'administration de l'établissement l'Institut français du cheval et de l'équitation,
Vu le procès-verbal des opérations électorales du 5 novembre 2026,

Décide,

Article unique :

Les représentants du personnel siégeant au sein du conseil d'administration de l'Institut français du cheval et de l'équitation sont désignés ainsi qu'il suit :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
CFDT	DUCHAUSSOY Thierry	AUGER Marellia
CFDT	LARUE Fabien	MALARTIC Sophie
CFDT	LE MASNE DE CHERMONT Laëtitia	DRION Alexis
FO	BRUNERIE Florence	GOURDON Jean-François

Le 5 novembre 2026

Le Directeur général

Ludovic PACAUD

Direction des ressources humaines
Route de Troche – 19230 Arnac-Pompadour
Tél : 05.55.98.59.36
Mél : marie.valet@ifce.fr
www.ifce.fr